

La CES demande que les accords de commerce extérieur et d'investissement de l'UE fassent progresser les droits de l'homme

Geplaatst op maandag 29 oktober 2012 | 

 SHARE

Prenant la parole lors d'une réunion de partenaires sociaux et de ministres de l'emploi et du travail d'Europe et d'Asie à Hanoi, Vietnam, Bernadette Ségo, Secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), a demandé que les accords relatifs aux échanges commerciaux et aux investissements de l'UE contiennent des engagements contraignants en matière de droits syndicaux.

Dans le contexte des négociations d'accords de libre-échange, y compris celles récemment lancées entre l'Union européenne (UE) et le Vietnam, la CES a insisté pour que soient intégrées des clauses portant sur le développement durable tenant compte des préoccupations en matière d'emploi et d'environnement. « *S'agissant des questions liées au travail, nous voulons voir des engagements contraignants de toutes les parties à ratifier et à pleinement appliquer les normes de l'Organisation internationale du travail, notamment les conventions fondamentales portant sur la liberté d'organisation et de négociation collective, la non-discrimination et le travail des enfants. Il faut en même temps prévoir des structures de surveillance comprenant des représentants de la société civile indépendants – entre autres des représentants des partenaires sociaux – afin de suivre la mise en place de ces dispositions* », a déclaré Bernadette Ségo.

Concernant la Birmanie/le Myanmar, Madame Ségo a ajouté : « *Nous nous réjouissons des récentes avancées quoique nous devons rester prudents. Nous pensons que le rétablissement du Système généralisé de préférences (SGP) devrait être lié à l'adoption d'une législation en matière de conduite des affaires et de droits de l'homme ainsi qu'à des progrès tangibles concernant sa mise en œuvre. Le commerce nouveau avec la Birmanie doit soutenir le développement économique et social à long terme de la nation. Nous croyons que l'UE doit demander aux entreprises qui y sont actives d'appliquer les principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux affaires et aux droits de l'homme et les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales* ».

Le 3ème Forum ASEM des partenaires sociaux se réunit à Hanoi, Vietnam, en prélude à la 4ème Conférence des ministres du travail et de l'emploi dans le cadre de la Rencontre Asie-Europe (ASEM).



▶ Intervention de Bernadette Ségo (Uniquement en anglais) : <http://www.etuc.org/a/10462>